



HAL
open science

**Les rituels de construction des temples égyptiens.
Gestes représentés sur les parois et actes attestés par
des fouilles à Karnak**

Françoise Laroche-Traunecker

► **To cite this version:**

Françoise Laroche-Traunecker. Les rituels de construction des temples égyptiens. Gestes représentés sur les parois et actes attestés par des fouilles à Karnak. *Archimède : archéologie et histoire ancienne*, 2020, 7, pp.76-95. halshs-02893166

HAL Id: halshs-02893166

<https://shs.hal.science/halshs-02893166>

Submitted on 8 Jul 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DOSSIER THÉMATIQUE : GESTES RITUELS. DE LA TRACE À L'INTERPRÉTATION

- 1** Sylvie DONNAT, Jean-Marie HUSSER
Le rite et ses traces. Perspectives méthodologiques
- 6** Marie AUGIER
Corps et objets interdits dans les sanctuaires (monde grec, v^e av. - III^e ap. J.-C.)
- 23** Claire CAMBERLEIN
Offrir l'antique à la divinité. L'exemple de l'*adyton* du sanctuaire de Vryokastro sur l'île de Kythnos (Cyclades)
- 37** Sylvie DONNAT
Les gestes rituels autour des papyrus-amulettes (Égypte, fin du II^e millénaire av. n. è.)
- 51** Jean-Marie HUSSER
Entre rituel, mémorial et littérature de propagande. À propos de deux textes ougaritiques au genre mal défini
- 62** Anne JACQUEMIN
Rituels efficaces pour fonder ou déplacer un culte en Grèce ancienne
- 76** Françoise LAROCHE-TRAUNECKER
Les rituels de construction des temples égyptiens. Gestes représentés sur les parois et actes attestés par des fouilles à Karnak
- 96** Denis MONNERIE
Circulation des objets et élaboration des relations dans les cérémonies du nord de la Kanaky Nouvelle-Calédonie

114 ACTUALITÉ DE LA RECHERCHE

294 VARIA

LES RITUELS DE CONSTRUCTION DES TEMPLES ÉGYPTIENS. GESTES REPRÉSENTÉS SUR LES PAROIS ET ACTES ATTESTÉS PAR DES FOUILLES À KARNAK

Françoise LAROCHE-TRAUNECKER

Architecte-archéologue

UMR 7044 Archimède

francoise.laroche@misha.fr

RÉSUMÉ

Le rituel de fondation et de construction d'un temple égyptien est connu par des textes et des représentations gravées sur les parois. Les scènes, dont le nombre et l'ordre de succession sont variables, conduisent à des interprétations différentes. Elles peuvent être justifiées ou contredites par des observations archéologiques. Des fouilles à Karnak-Nord ont mis au jour des traces matérielles d'opérations réellement effectuées avant et pendant la construction des temples. Des découvertes inédites au temple de Khonsou illustrent certains rites ou permettent de proposer de nouvelles interprétations.

MOTS-CLÉS

Temple égyptien, Karnak, Khonsou, rituel de construction, dépôt de fondation, tendre le cordeau, tranchée.

The ritual of foundation and construction of an Egyptian temple is known by texts and representations engraved on the walls. The scenes, whose number and order of succession are variable, lead to different interpretations. They may be justified or contradicted by archaeological observations. Excavations at Karnak-Nord have uncovered material traces of operations actually carried out before and during the construction of the temples. Unpublished discoveries at the temple of Khonsu illustrate some rites or allow to propose new interpretations.

KEYWORDS

Egyptian temple, Karnak, Khonsu, building ceremonies, foundation deposit, stretching of the cord, trench.

Article accepté après évaluation par deux experts selon le principe du double anonymat

Le rituel traditionnellement dit « de fondation » des temples est constitué d'un ensemble de rites accomplis par le roi, ou Pharaon, sur une longue période allant de l'implantation jusqu'à l'achèvement du monument. C'est pourquoi nous l'appellerons rituel « de construction » et utiliserons l'expression rituel « de fondation » uniquement pour désigner la série de rites ou cérémonies qui se déroulent avant et au début de la construction.

INTRODUCTION SUR LES SOURCES : DOCUMENTS ET ÉTUDES

Les rituels sont, en Égypte, bien documentés par des scènes et des textes gravés sur les parois de temples. La plupart des scènes représentant le roi officiant devant une ou plusieurs divinités ont un caractère symbolique car elles reproduisent des actes accomplis dans la réalité par des prêtres. Chaque panneau comprend à la fois une scène et des lignes ou des colonnes de textes servant en quelque sorte de légendes explicatives. Comme dans les bandes dessinées, les textes peuvent se répartir en deux catégories : 1° description de l'action et désignation des acteurs (épithètes du roi et des dieux) ; 2° paroles adressées par le roi à la divinité et réponse de la divinité au roi.

Le rituel de construction des temples égyptiens est attesté dès l'Ancien Empire [1], présent sur des parois d'édifices du Nouvel Empire [2] et plus répandu dans les grands temples d'époque gréco-romaine, comme Edfou et Dendara. À Edfou, il existe plusieurs représentations du rituel constituées de séries de trois à huit

scènes qui se succèdent en principe dans l'ordre d'accomplissement des rites. Cette source exceptionnelle d'informations sur le rituel a intéressé les égyptologues dès le XIX^e siècle [3].

D'un autre point de vue, l'archéologie fournit des renseignements complémentaires ou contradictoires en mettant au jour des traces matérielles d'actes accomplis lors de la fondation et de la construction des monuments. L'égyptologue Pierre Montet, après avoir fouillé les fondations de temples à Tanis, a commenté les représentations des rites en parallèle avec des données de l'archéologie. Dans deux articles [4], il restitue et décrit une suite logique d'actes rituels pouvant être effectués par le roi pendant la construction d'un temple.

Depuis les articles de Montet, la documentation s'est enrichie. Des fouilles plus récentes, mieux documentées et publiées, ont mis au jour des données supplémentaires sur les fondations des temples et le matériel constituant les dépôts. Elles ont renouvelé l'intérêt pour les études du rituel [5]. Des analyses développées et abondamment illustrées sont données par Jean-Claude Golvin et Jean-Claude Goyon dans deux ouvrages sur la construction en Égypte [6].

L'examen des publications mentionnées ci-dessus et d'autres études [7] fait apparaître des différences notables dans le nombre de rites, leur ordre de succession, leurs titres et leurs interprétations. Afin d'essayer d'y voir plus clair avant d'en faire une présentation, j'ai reporté en parallèle dans un tableau (fig. 1) les titres donnés par les auteurs, en respectant l'ordre qu'ils avaient choisi. Celui-ci pouvait dépendre de leurs sources puisque, dans le temple d'Edfou par exemple,

[1] Le rituel d'abord appelé « tendre le cordeau », dont on connaît une version de la seconde dynastie, est déjà développé à la V^e dynastie, dans le temple solaire de Niouserré (HELCK & OTTO 1956, p. 134).

[2] Paul Barguet (1952) a étudié un rituel « archaïque » connu par deux textes similaires des temples de Louqsor et de Medinet-Habou (XVIII^e dynastie). Nous n'avons pas utilisé ce texte dans notre tableau (fig. 1) parce qu'il présente plusieurs difficultés : les rites évoqués ne font pas tous partie du « Rituel de fondation » ; ils sont représentés sans ordre de succession apparent ; la formulation de certains titres n'est pas toujours très explicite.

[3] LEFÉBURE (1888) 1996.

[4] MONTET 1960 et MONTET 1964.

[5] Un article paru en 2017 fait état d'un travail, en cours, de recension des scènes de fondation par François Schmitt et Abraham Ignacio Fernandez Pichel (SCHMITT 2017, p. 352, n. 4). Une étude inédite de Rosemary Le Bohec sur les dépôts de fondation de Karnak m'a été signalée par François Larché que je remercie.

[6] Ces ouvrages, l'un sur l'architecture à Karnak (GOLVIN & GOYON 1987) et l'autre sur la construction en Égypte (GOYON *et alii* 2004) expliquent les rites dans le même esprit que Montet tout en donnant plus de place aux illustrations.

[7] Notre choix, très restreint pour ne pas alourdir le tableau, omet d'autres études du rituel (LETELLIER 1976, ABD EL-AZIM EL-ADLY 1981) et des sources comme les temples de Kôm Ombo ou de Dendara (CAUVILLE 1999 et 2011).

CLARKE & ENGELBACH 1930	MONTET 1960	MONTET 1964	LABRIQUE 1992	GOLVIN & GOYON 1987	GOYON <i>et alii</i> 2004
1. Quitter le palais avec 4 étendards de tribus primitives 2. Délimiter le domaine du temple 3. Creuser le premier sillon 4. Jeter de l' encens ou des semences dans la tranchée 5. Confectionner une brique crue 6. Présenter le temple au dieu	1. Sortir du palais 2. Monter au temple 3. Viser l' étoile du dieu avec la merkhet tendre le cordeau entre 2 piquets ou "délier le nœud" 4. Piocher la terre et atteindre la nappe 5. Mouler la brique aux 4 coins du temple 6. Verser une épaisse couche de sable nivelé 7. Déposer 17 briquettes de matériaux précieux 8. Bâtir le temple, poser les pierres avec un levier en bois 9. Répandre le besen (natron) sur le naos (maquette) 10. Remettre la maison à son maître	1. Sortir du palais avec 2 (ou 4) porte-enseignes 2. Monter au temple 3. Tendre le cordeau entre 2 piquets et viser la Grande Ourse ou "dévider la pelote" 4. Piocher la terre jusqu'à la limite du Noun 5. Mouler des briques pour les 4 angles du temple 6. Verser du sable "des deux falaises" et niveler 7. Mettre les (17) plaquettes d'or et de pierre aux 4 angles du temple 8. Bâtir le temple en pierre blanche avec un levier 9. Répandre le besen (natron) autour d'un petit naos (symbole du temple) 10. Donner la maison (petit naos) à son maître	1. Sortir du palais 2. Tendre le cordeau pour orienter le temple 3. Creuser le terrain et tuer le serpent 4. Répandre le sable sur le sol 5. Offrir 17 plaquettes précieuses 6. Mouler une brique de naissance 7. Construire le temple 8. Répandre le besen (natron) sur le mur extérieur 9. Purifier avec de l' encens à l' intérieur 10. Consécration du temple	1. Viser les étoiles pour orienter l'axe du temple 2. Planter les piquets et tendre le cordeau 3. Mouler 4 paires de briques avec du vin et de l' oliban 4. Creuser la tranchée jusqu'au Noun (nappe phréatique) 5. Verser une couche de sable dans la tranchée 6. Déposer aux angles des briquettes (5 à 17) et poser dessus 4 paires de briques 7. Poser une assise de blocs avec un levier- khâ 8. Purifier au natron les fondations 9-10. Rites d'ouverture de la bouche et de consécration devant une maquette	1. Viser les étoiles avec la merkhet 2. Planter les jalons et tendre le cordeau (contours du temple) 3. Mouler 4 paires de briques 4. Creuser les tranchées 5. Faire apparaître le Noun 6. Jeter le besen blanc (natron) pour purifier 7. Jeter le sable et niveler 8. Déposer aux angles et sur les axes des briquettes, outils, dépôts alimentaires 9. Pose d'un bloc avec un levier 9' Vérification avec la règle- khay 10. Rites d'ouverture de la bouche, de consécration et offrandes alimentaires 11. Dédicace : offrir un modèle réduit

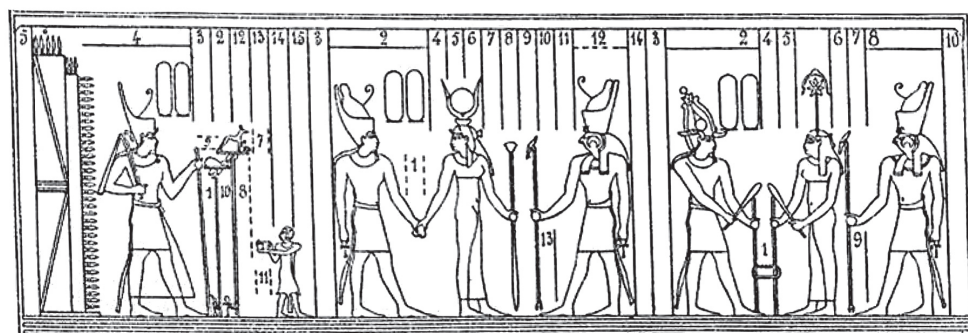
Figure 1 : tableau montrant la succession des rites et la traduction de leurs titres selon les auteurs. Composition : F. Laroche -Traunecker.

le rituel est représenté plusieurs fois sur les parois extérieures et dans les salles. La composition et le contenu de chaque série de scènes comportent des variantes : le nombre de scènes représentées sur les parois, parfois réduites par la présence de portes, est toujours incomplet (**fig. 2**) [8]. Pour reconstituer l'ensemble du rituel, la plupart des auteurs cités dans le tableau (**fig. 1**) ont donc puisé à diverses sources [9].

Notre propos est avant tout de présenter des travaux de terrain, peu connus ou incomplètement publiés, en relation avec le rituel, afin de l'expliquer plus concrètement ou d'avancer de nouvelles hypothèses d'interprétation. Nous ferons appel à des traces matérielles issues de fouilles et sondages effectués à Karnak, en particulier aux temples de Montou, au

[8] Dans la seconde salle hypostyle du temple d'Edfou, par exemple, 8 tableaux à l'ouest représentent 7 scènes (**fig. 2**, d'après CHASSINAT 1918, pl. 40^b, 40^d) et en face, du côté est, 7 tableaux comportent 3 scènes qui manquent à l'ouest (CHASSINAT 1918, pl. 40^c, 40^e). En passant de la paroi ouest à la paroi est, on peut reconstituer une suite de 11 tableaux pour 9 rites différents (« sortir du palais et monter au temple » est représenté ici par 2 tableaux, ainsi que « remettre la maison à son maître »).

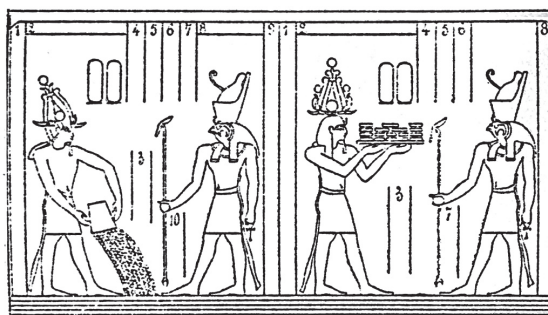
[9] Les auteurs ne citent pas leurs sources, excepté Françoise Labrique (1992), qui décrit des scènes des parois extérieures ouest et est du temple d'Edfou, avec des références précises aux publications de Chassinat.



1. sortir du palais

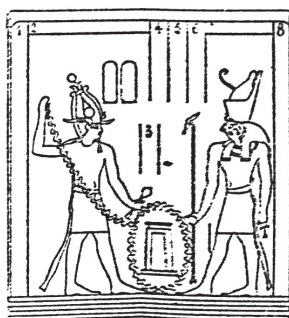
1'. monter au temple

2. planter les piquets et tendre le cordeau

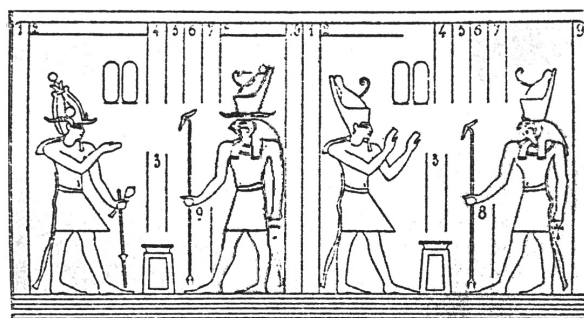


4. verser du sable

5. déposer des offrandes



8. jeter le besen



9 et 9' remettre la maison à son maître

Figure 2
Les scènes du rituel de construction représentées sur huit panneaux des parois ouest de la seconde salle hypostyle du temple d'Edfu (d'après CHASSINAT 1918, pl. 40^b, 40^d).

nord, et de Khonsou, au sud (**fig. 3**). Les fouilles du temple de Khonsou ont commencé, dès le XIX^e siècle, par des dégagements qui ont été complétés, au XX^e siècle, par des sondages profonds dans les fondations, à l'intérieur et à l'extérieur de l'édifice (**fig. 4**) [10]. Des relevés, en majorité inédits, serviront à illustrer ou expliquer les détails de certains des rites, examinés dans l'ordre le plus proche des étapes réelles de la construction d'un temple.

lui et des enseignes le précédent (**fig. 2.1**). Elle est parfois complétée par une seconde scène où le roi est mené par une divinité vers le temple (**fig. 2.1'**). Sur le déroulement réel de cette première partie du rituel, dont on ne retrouvera jamais de trace matérielle, il faut s'en tenir aux textes qui fournissent des indications supplémentaires, comme la présence d'un « beau cortège » [11] derrière lui. Elles permettent d'imaginer un déplacement du roi en grande pompe entre son palais et le temple, si le palais est situé à proximité.

LES RITES ET LES CÉRÉMONIES QUI COMPOSENT LE RITUEL

LE ROI SE DIRIGE VERS LE TEMPLE : RITE DE « SORTIR DU PALAIS ET MONTER AU TEMPLE » OU « SE LEVER DANS LE PALAIS ET SE COUCHER DANS LE TEMPLE ».

Cette action est généralement représentée par une scène : le roi laisse la porte ouverte du palais derrière

[10] Fouilles menées par Georges Legrain en 1900 (LEGRAIN 1901), Henri Chevrier de 1926 à 1936 (fouilles des fondations : CHEVRIER 1927) et l'auteur, dans le cadre du Centre Franco-égyptien d'étude des temples de Karnak (CFEETK) de 1974 à 1983. De ces derniers travaux, seuls les principaux résultats ont été publiés (LAUFFRAY 1980, p. 54-55 ; LAUFFRAY 1979, p. 211-217 ; LAROCHE-TRAUNECKER 1982).

[11] MONTET 1964, p. 76.

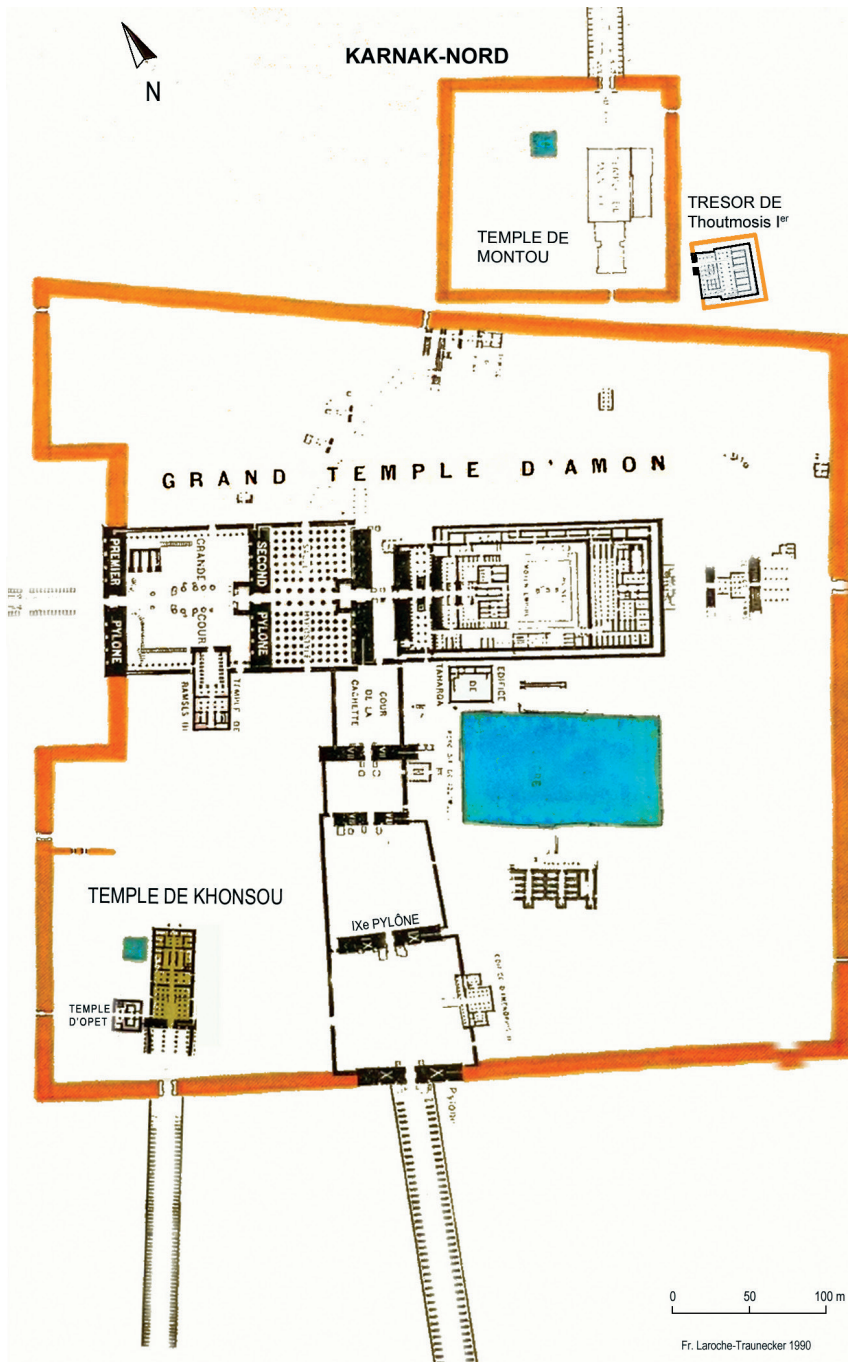


Figure 3

Plan d'ensemble de Karnak et localisation des secteurs cités dans le texte.

Dessin : F. Laroche -Traunecker

Mais si la distance entre le palais et le temple, ou plutôt son futur emplacement, est trop grande, le roi devra s'installer dans un endroit plus proche du chantier de construction où il pourra effectuer également les rites suivants. La seconde formulation « se coucher dans le temple » paraît concerner ce cas, mais elle n'est pas à prendre à la lettre car il s'agirait plutôt du domaine du temple, comprenant des dépendances où le roi pourrait résider [12]. À l'époque gréco-romaine, des déplacements vers la Haute-Égypte de souverains résidant à Alexandrie ou à Rome sont attestés [13]. Ce premier rite a pu être exécuté réellement par le roi à l'occasion d'une cérémonie d'ouverture du rituel de fondation d'un temple.

[12] À son arrivée, le roi pouvait également se rendre dans le temple encore en service, qui est généralement proche du nouveau temple (à Edfou leurs pylônes étaient en connexion).

[13] Montet s'est demandé si le roi faisait réellement le déplacement à l'époque gréco-romaine, étant donnée la distance à parcourir d'Alexandrie jusqu'en Haute-Égypte (MONTET 1960, p. 179). Même si la fonction royale était déléguée à des représentants pour la plupart des cérémonies, des voyages de souverains sont attestés. On en connaît une quinzaine, par exemple ceux de Ptolémée III et Bérénice II à Philae en 242 et à Edfou en 237 av. J.-C. (TRAUNECKER 2018, p. 224-225), Ptolémée IX Sôter II à Assouan et à Thèbes en 115 av. J.-C. avec sa mère Cléopâtre III et son épouse Cléopâtre V (TRAUNECKER 2013, p. 216-220, n. 183), Ptolémée et Cléopâtre à Dendara en 54 av. J.-C. pour la fondation du temple (CAUVILLE 1999, p. 26-27).

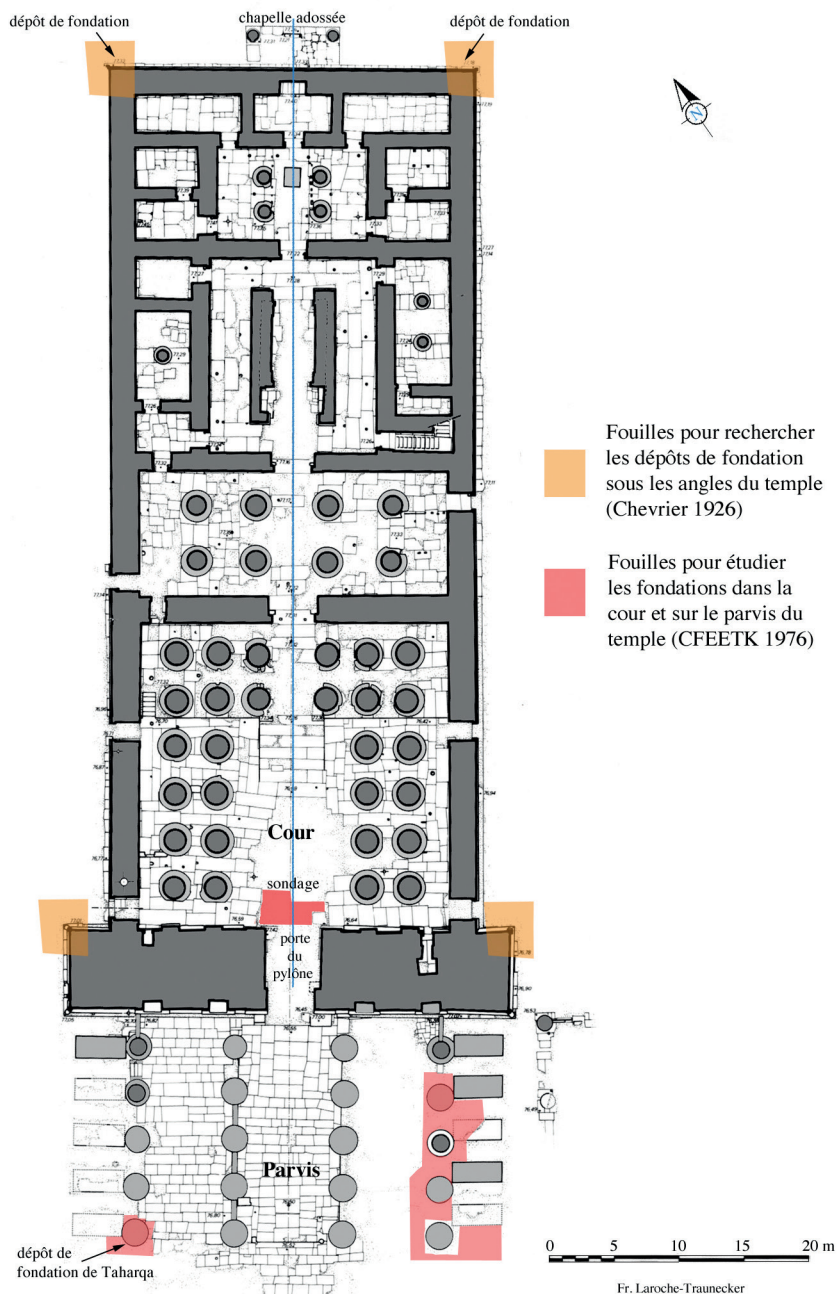


Figure 4
Plan du temple de Khonsou
et localisation des sondages
profonds.
Relevé original :
F. Laroche -Traunecker.

L'IMPLANTATION DU TEMPLE SUR LE TERRAIN : RITES DE « VISER LES ÉTOILES », « PLANTER LES PIQUETS » ET « TENDRE LE CORDEAU » OU « DÉVIDER LA PELOTE ».

Le rite de « tendre le cordeau » semble être le plus important de tous pour les Égyptiens puisqu'ils désignaient ainsi l'ensemble du rituel [14]. C'est aussi le plus fréquemment représenté (fig. 2.2). On voit le roi et la déesse Séchat enfonceant chacun un piquet à l'aide d'une massue ou d'un maillet. Un cordeau en forme de boucle enlace les deux piquets. La présence de la déesse dénote le caractère symbolique de cet acte, qui devait être en réalité effectué par des astronomes, des géomètres ou des arpenteurs. Deux interprétations de la fonction des piquets et du cordeau sont avancées : soit il s'agit de fixer l'orientation du temple en tendant le cordeau entre deux piquets, soit on délimite son contour, ce qui nécessite de planter quatre piquets [15]. Dans la réalité, les deux opérations devaient se succéder.

[14] SCHMITT 2017, p. 351.

[15] Il me paraît opportun de mettre en relation les accessoires du rite représentés dans cette scène avec des objets retrouvés *in situ* dans les fondations d'édifices culturels mésopotamiens. Il s'agit de « clous de fondation » plantés verticalement et passés dans un anneau métallique horizontal prolongé par un tronçon moins épais arrondi ou aplati (MARGUERON 2004, p. 262, fig. 251). Situés dans les angles des constructions, ces objets pourraient symboliser les piquets et les cordes, fixés par une boucle, qui ont servi à les implanter.

Déterminer l'orientation du temple en visant une étoile.

L'opération de visée n'est jamais représentée sur les parois des temples mais l'instrument utilisé est parfois cité par les textes sous le nom de *merkhet* [16]. Ce mot égyptien désigne divers objets comme le gnomon permettant de lire l'heure d'après le déplacement de l'ombre portée du soleil sur un plan gradué. Cette *merkhet*-gnomon n'était évidemment pas celle qui était utilisée de nuit pour observer les étoiles, contrairement aux représentations largement diffusées [17]. Un autre objet, dont seul un exemplaire est conservé au musée de Berlin [18], est généralement associé à la *merkhet*. Il est appelé *bay*, comme les nervures de feuilles de palmier dont il a la forme. Mesurant un peu plus de 30 cm de long et muni à l'extrémité la plus large d'une fente biseautée, il est généralement interprété comme un instrument de visée [19]. Mais, d'après l'inscription gravée sur l'objet, sa fonction serait plutôt liée à des cérémonies diurnes [20]. Pour observer les étoiles, il devait exister une *merkhet*-alidade dont on n'a retrouvé aucune trace.

Le choix de l'étoile étant en relation avec la divinité et Khonsou étant un dieu lunaire, l'orientation de son temple pouvait avoir été implantée à partir d'une visée sur la lune [21]. Mais une autre hypothèse peut être avancée si l'on examine la direction du temple par rapport à son environnement. Son axe est perpendiculaire, à 2,8 grades près, à l'axe du temple d'Amon [22]. Sachant que le temple

de Khonsou, englobé dans l'immense enceinte du temple d'Amon à Karnak (fig. 3), est à la fois la résidence du dieu-fils Khonsou et un temple d'accueil pour son père Amon [23], le fait que son orientation dépende de celle du temple d'Amon s'explique aisément. Pour ce dernier, orienté par rapport au parcours du soleil [24], le rite ne s'effectuait pas de nuit mais au lever du jour.

Délimiter les contours du temple.

Comment passait-on de l'orientation du temple, matérialisée par deux piquets et une corde, à l'implantation de ses quatre angles [25] ? Avait-on choisi, lors de la visée, l'axe principal du temple à partir duquel on pouvait ensuite placer symétriquement par triangulation les extrémités et les subdivisions du plan ? Ce serait une démarche logique qu'il faudrait vérifier par l'archéologie. Il est très rare de retrouver des piquets [26], mais il peut subsister des cavités à leurs emplacements.

Revenons au temple de Khonsou, où plusieurs fouilles profondes ont été effectuées à l'intérieur, à l'extérieur et sur son parvis [27] (fig. 4). Dans la cour, un sondage le long des fondations du pylône (fig. 5a) a fait apparaître une construction en brique énigmatique (fig. 5b). Elle est constituée par un alignement de briques crues posées pêle-mêle les unes sur les autres sans assises maçonnées (fig. 5c). Dans leur prolongement est apparue une cavité circulaire d'environ 80 cm de diamètre, à la surface plane au milieu avec quelques traces de cendres, et limitée

[16] Une étude inédite des textes liés aux instruments *merkhet* et *bay* par Claude Traunecker (voir *infra* n. 20) apporte des précisions sur leur usage. Je le remercie d'avoir collaboré à l'interprétation de ce rite.

[17] La *merkhet*-gnomon n'est nullement destinée à être brandie à bout de bras comme un fil à plomb pour des visées nocturnes, comme sur le dessin publié par Georges Goyon (1977, fig. 26) et souvent reproduit. Elle doit être orientée vers le soleil et posée sur un support. Le petit fil à plomb qui lui est lié sert simplement à s'assurer que le support est bien horizontal.

[18] BORCHARDT 1899. Voir une reproduction de l'objet : GOYON *et alii* 2004, p. 227 fig. 248.

[19] Son usage est restitué pour une visée nocturne de façon contestable avec la *merkhet* (GOYON 1977, fig. 26), mais plausible s'il est bien positionné au sol et associé à un ou plusieurs fils à plomb (GOYON *et alii* 2004, p. 228 fig. 249).

[20] D'après les conclusions de Claude Traunecker, qui a examiné les textes et approfondi la recherche sur ces instruments. Son étude, à laquelle on pourra faire référence, est à paraître prochainement.

[21] La lune n'est pas mentionnée par les textes de ce rituel où sont cités la Grande Ourse, Orion ou Sirius. Une relation éventuelle entre l'orientation du temple de

Khonsou et les dates d'apparition d'une Nouvelle Lune à la fin du règne de Ramsès III serait difficile à déterminer étant donnée la fréquence de renouvellement du cycle lunaire.

[22] L'axe du temple de Khonsou fait un angle de 28° 51'48" par rapport à la direction du Nord utilisée à Karnak dans les années 1970. Une correction de 0° 43' 22" doit être apportée à cette mesure (pour plus de précisions, voir GABOLDE 2010, p. 244 et n. 8).

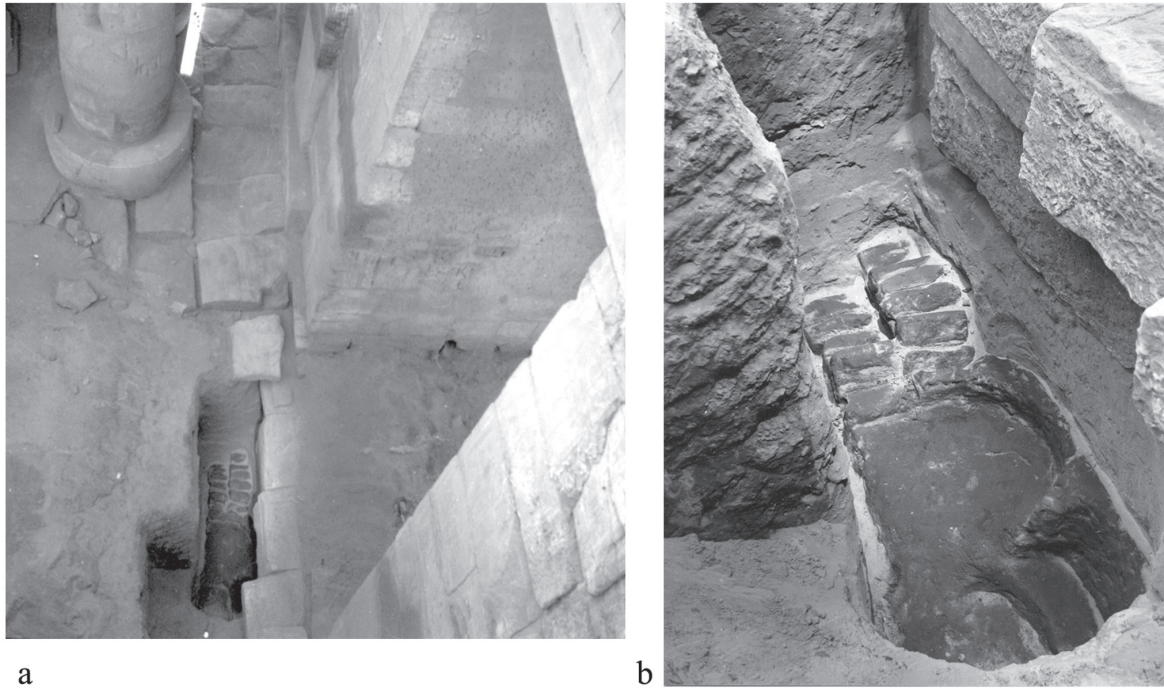
[23] Voir TRAUNECKER 1982, p. 30 ; sur l'orientation virtuelle du temple de Khonsou : TRAUNECKER (à paraître).

[24] Dans le cas du temple d'Amon à Karnak, l'orientation est-ouest n'est pas perpendiculaire à celle du Nord mais serait déterminée à partir d'une visée au lever du soleil au solstice d'hiver sous Sésostri I^{er} (GABOLDE 2010, p. 245-246).

[25] Notons qu'au Nouvel Empire, avec l'adjonction de pylônes plus larges en façade, le plan d'un temple ne se réduisait plus à un rectangle ou à quatre angles.

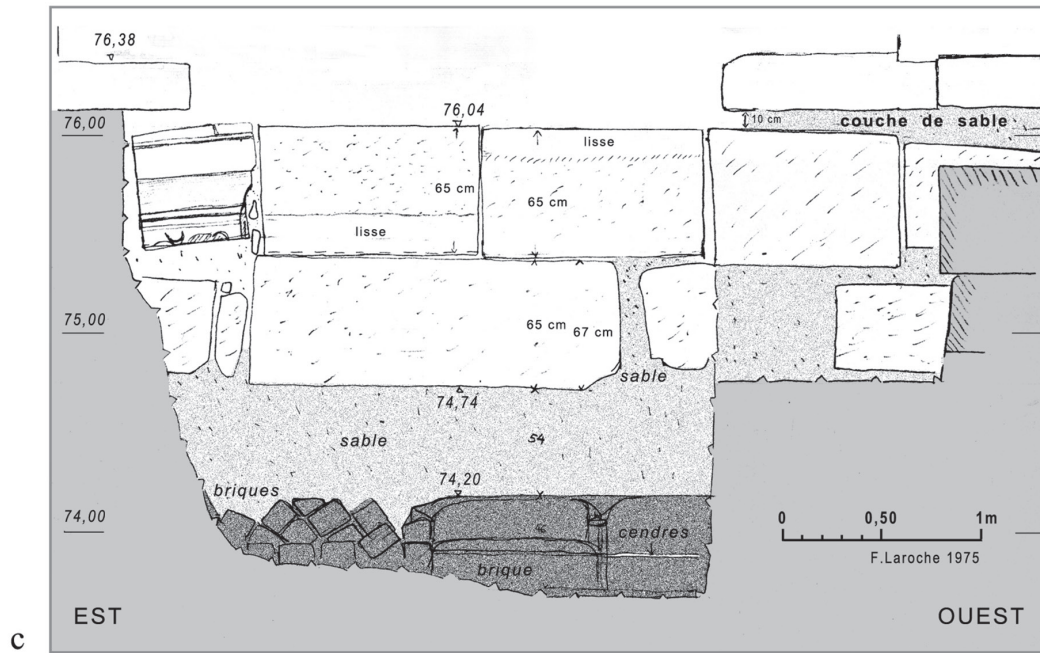
[26] Dieter Arnold signale des piquets retrouvés *in situ* (ARNOLD 1991, p. 10-11, 23 et n. 19, 21).

[27] Voir des rapports sommaires des travaux dans LAUFFRAY 1979, p. 215-217 ; LAROCHE-TRAUNECKER 1998, p. 318-321.



a

b



c

Figure 5

Sondage profond dans la cour du temple de Khonsou.

a : vue d'ensemble du sondage. b : vue de l'installation en brique. c : coupe sur le sondage et élévation de l'installation en brique. Photos et relevés : F. Laroche -Traunecker © CFEETK.

d'un côté par un rebord peu épais et peu élevé. À la suite, une forme à l'amorce circulaire est très incomplète (**fig. 5b**).

Comment interpréter ces vestiges ? Leur niveau supérieur étant plus bas que la base des fondations du pylône (**fig. 5c**), nous avons tout d'abord pensé avoir atteint des restes de murs d'un édifice antérieur au temple ramesside. Mais la construction aurait été différente : les murs auraient été maçonnés par assises.

L'alignement en plan des briques le long des fondations du pylône suggère qu'elles tapissaient la limite nord de la tranchée de fondation. La différence de matériaux au nord (terre) et au sud (sable) confirme cette interprétation. Les formes arrondies contenant des traces de cendres nous ont paru à première vue être des fours ou des foyers. Ils auraient pu servir à brûler de l'encens ou d'autres substances lors d'une cérémonie du rituel de fondation.

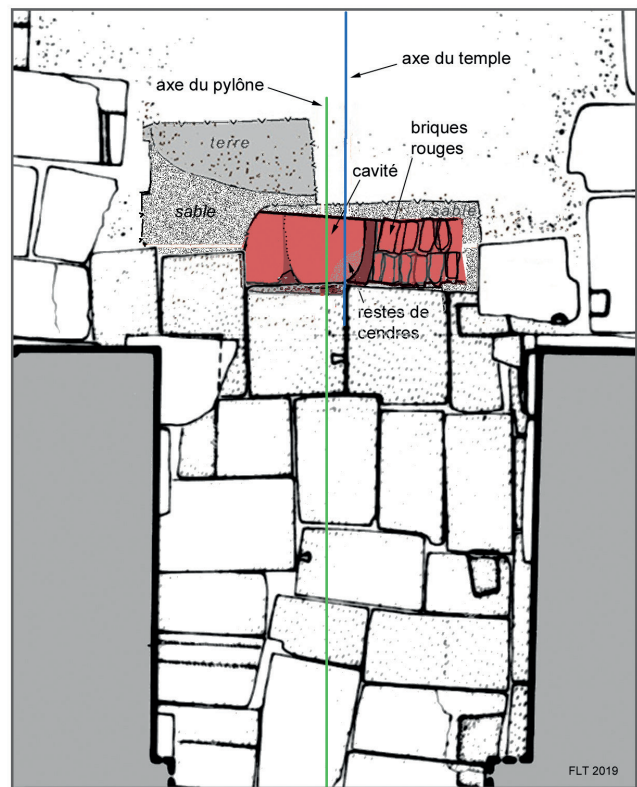
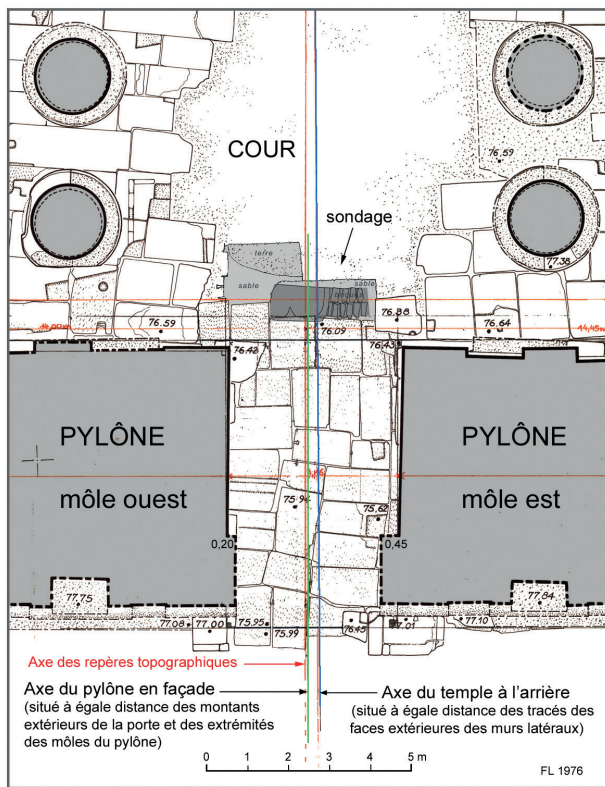


Figure 6

Plans montrant la superposition des axes du temple et des installations en brique crue.

a : la porte du pylône, les axes du temple et le sondage. **b** : superposition des axes du temple et des installations en brique. Relevés originaux : F. Laroche -Traunecker © CFEETK.

Mais ces installations, par leur forme et leurs dimensions, évoquent également des encastresments de mâts [28]. Quelle pouvait être la fonction d'un mât dressé à cet endroit ? S'il était situé exactement dans l'axe du temple, il pouvait servir de repère au cours de la construction. En reportant sur un même plan les installations en brique et les axes de la porte, du pylône et du temple [29], nous avons constaté que les axes passaient par la cavité la mieux conservée (fig. 6). Nous aurions retrouvé une trace d'un repère servant à matérialiser l'axe du temple. Celui-ci, de grandes dimensions, aurait été mis en place pour la réalisation du tracé du plan et la construction des superstructures, bien après l'implantation rituelle où le roi tient un simple piquet.

LE ROI MANIE UNE HOUE : RITE DE « CREUSER LA TRANCHÉE » OU « PIOCHER LA TERRE JUSQU'À LA LIMITE DU NOUN ».

Après le travail des astronomes pour déterminer l'axe du temple et ensuite des géomètres pour implanter son plan au sol, un grand nombre de jours et d'ouvriers seront nécessaires pour creuser les tranchées de fondation sur tout le pourtour – et ensuite à l'intérieur – du temple. Le roi ne participait certainement

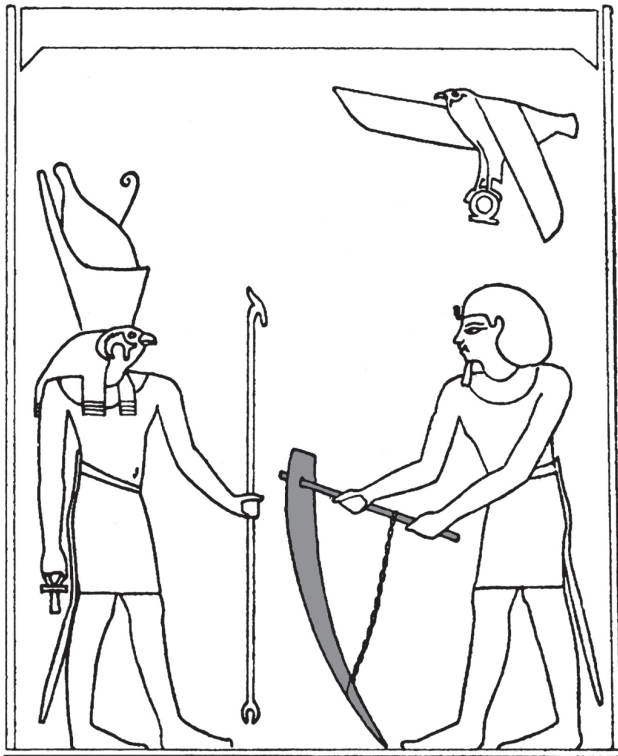
pas à ces gros travaux de terrassement mais, d'après les représentations, il devait les amorcer symboliquement en portant les premiers coups dans le sol avec une houe (fig. 7).

Si le lieu de sa résidence était proche, il pouvait revenir à la fin du creusement des tranchées pour vérifier en personne que l'on avait partout atteint le *Noun*, c'est-à-dire l'eau de la nappe phréatique. La preuve que les fonds de tranchées pouvaient être boueux nous est donnée par la fouille et le démontage des fondations d'une colonnade du temple de Montou à Karnak-Nord. Des empreintes des pieds nus des ouvriers et même une trace de glissade et de chute y ont été relevées (fig. 8) [30]. Étant ainsi assuré par la présence de l'eau que le fond des tranchées était bien horizontal, on pouvait passer à l'étape suivante.

[28] Des encastresments en pierre pour des mâts de dimensions comparables ont été trouvés *in situ* ou remployés dans divers points de Karnak (LAROCHÉ & TRAUNECKER 1980, p. 171, fig. 4).

[29] L'encadrement de la porte en façade étant décalé par rapport à son ouverture sur la cour, les axes de symétrie à l'intérieur et à l'extérieur sont différents.

[30] BARGUET & LECLANT 1954, p. 17.



▲ Figure 7 : rite de « creuser la tranchée » (temple d'Edfou). Dessin : JÉQUIER 1924, fig. 11 (d'après CHASSINAT & ROCHEMONTEIX 1897, pl. XL).

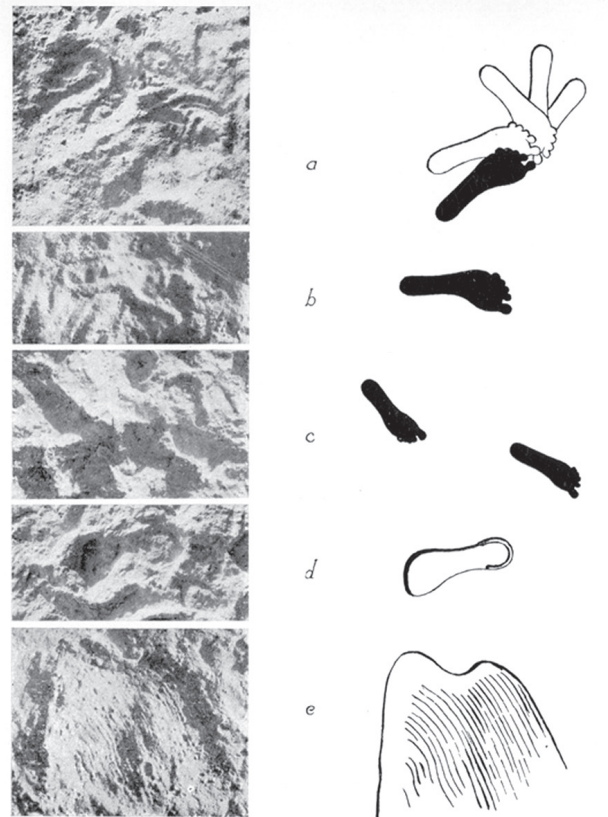
Lorsque l'on a creusé les tranchées de fondation du temple de Khonsou, qui est situé sur une butte [31], très haut par rapport au niveau de la nappe, il fallait descendre profondément ou, si l'eau n'apparaissait pas, trouver une autre solution pour respecter le rituel. J'en suggérerai une à propos d'une observation liée au rite suivant.

LE ROI DÉVERSE LE CONTENU D'UN RÉCIPIENT : RITE DE « VERSER DU SABLE » OU « JETER DES SEMENCES ».

D'après les représentations, les gros grains qui s'échappent du récipient tenu par le roi ressemblent plus à des semences [32] qu'à du sable (fig. 9). Mais lorsque l'on fouille des fondations, c'est bien du sable que l'on retrouve dans les tranchées. Les propriétés du sable offrent plusieurs avantages dans la construction : il est facile à niveler afin d'obtenir une surface régulière et d'y poser les blocs horizontalement ;

[31] L'altitude de ses sols est de 76,50 m sur le parvis et 77,30 m au nord, alors que l'altitude du sol de la Salle Hypostyle du temple d'Amon est d'environ 74,00 m.

[32] CLARKE & ENGELBACH 1990, p. 61, légende de la fig. 61 : « pouring seed or grains of incense ».



Les traces de pas.

Dessin des traces de pas.

▲ Figure 8 : traces de pas au fond d'une tranchée de fondation boueuse à Karnak-Nord (BARGUET & LECLANT 1954, pl. 17 © IFAO).

▼ Figure 9 : rite de « verser du sable » dans la tranchée (temple d'Edfou). Dessin : JÉQUIER 1924, fig. 12 (d'après CHASSINAT & ROCHEMONTEIX 1897, pl. XL).

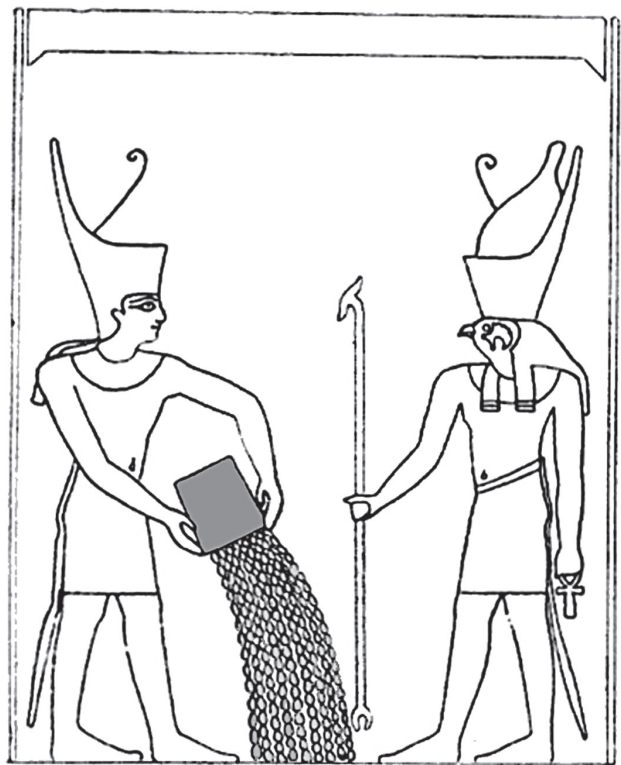




Figure 10

Vue d'une couche de sable clair du désert au-dessus du sable gris de rivière dans une tranchée de fondation à Karnak-Nord (JACQUET 1983, pl. 21B © IFAO).

il ne se tasse pas, ce qui assure la stabilité de la construction ; il isole les fondations et les protège de remontées salines.

Les fouilles minutieuses menées par Jean Jacquet dans le secteur du Trésor de Thoutmôsis I^{er} à Karnak-Nord lui ont permis de faire des observations nouvelles et détaillées sur les tranchées de fondation [33]. Il a remarqué que l'on avait versé des couches de sable de nature différente. Au fond de la tranchée, on trouve souvent du sable gris et fin qui est du sable de rivière et provient donc du Nil. La couche supérieure, beaucoup plus claire, est constituée de sable jaune et plus granuleux du désert (fig. 10). Bien que sa présence ne soit pas systématique, le fait que le sable de rivière soit toujours dans la couche inférieure est intrigant : « il faut y voir une raison technique qui nous échappe pour le moment » [34]. L'explication pourrait être symbolique et déduite du rituel : le sable de rivière, encore humide au moment de la pose car le Nil est très proche des temples, a pu représenter le *Noun* lorsque la nappe phréatique n'avait pas été atteinte.

Dans le temple de Khonsou (fig. 4), après le dégagement complet des sols, Georges Legrain a effectué en 1900 des fouilles en profondeur aux endroits où le dallage avait disparu. Il a recueilli beaucoup de statues remployées et a atteint la couche de sable [35]. Ne disposant pas de relevés ni de photographies de ces sondages, nous ne pouvons pas savoir si cette couche s'étendait partout sous les salles ou seulement sous les murs. En 1926, Henri Chevrier dégagait tout le pourtour du temple afin d'examiner la construction

des fondations et les blocs qui y étaient remployés. Il en conclut que l'ensemble des fondations avait été construit sous le règne de Ramsès III. Espérant en trouver la confirmation par des objets inscrits dans les dépôts de fondation, il effectua des sondages sous les angles du temple (fig. 4). Au nord-ouest et au nord-est, l'assise inférieure des fondations repose sur une couche de sable dont l'épaisseur atteignait 1,40 m à l'ouest [36].

[33] Par exemple, il a calculé la quantité de sable utilisée dans les fondations de l'édifice de Thoutmôsis I^{er} qu'il a fouillé : 956 tonnes (JACQUET 1983, p. 107).

[34] JACQUET 1983, p. 110.

[35] LEGRAIN 1901, p. 171.

[36] CHEVRIER 1927, p. 147. Son rapport nous renseigne sur une phase précédente du rituel qui est de « creuser la tranchée ». Si l'on ajoute à l'épaisseur des fondations, composées de trois assises, l'épaisseur de la couche sable, le calcul montre que la tranchée était particulièrement profonde (1,50 m + 1,40 m = 2,90 m). Les terrassiers s'efforçaient peut-être d'atteindre le *Noun* comme le prescrivent les textes du rituel. Mais comme le temple de Khonsou est construit sur une surélévation du terrain, à plus de 2 m au-dessus des sols du temple d'Amon (*supra*, n. 31), la nappe phréatique est pratiquement inaccessible à cet endroit. Dommage que Chevrier n'ait pas observé avec autant d'acuité que Jean Jacquet la composition de la couche de sable ! Il aurait été intéressant de savoir si, n'ayant pas pu atteindre le *Noun*, les terrassiers avaient versé au fond de la tranchée de fondation du sable de rivière encore humide.

LE ROI PORTE UN PLATEAU SUR LEQUEL SONT POSÉES DES PLAQUETTES : RITE DE « DÉPOSER DES OFFRANDES » OU DES « DÉPÔTS DE FONDATION AUX QUATRE ANGLES DU TEMPLE ».

Sur les différentes scènes montrant le roi portant un plateau d'offrandes, seules des plaquettes, ou briquettes, au nombre de dix-sept (**fig. 11**), ou parfois moins, sont représentées. D'après les textes, il y en aurait précisément dix-sept et il s'agirait d'échantillons de matières précieuses (pierres, or, etc.) utilisées dans la construction ou la décoration du temple **[37]**.

Les fouilles dans divers secteurs de Karnak ont mis au jour des dépôts de fondation comprenant des objets plus nombreux et plus variés que sur les représentations. Lorsque le môle ouest du IX^e pylône du temple d'Amon a été vidé des milliers de blocs d'Amenhotep IV remployés, on a retrouvé dans la maçonnerie des dépôts d'outils en pierre, des briquettes et amulettes portant un cartouche au nom d'Horemheb, des objets en or (perles, boutons de lotus) et beaucoup de petits objets en faïence qui sont des modèles réduits d'outils (niveau de maçon en forme de A), d'offrandes alimentaires (cuissots et têtes de bovins, canards, etc.) **[38]**.

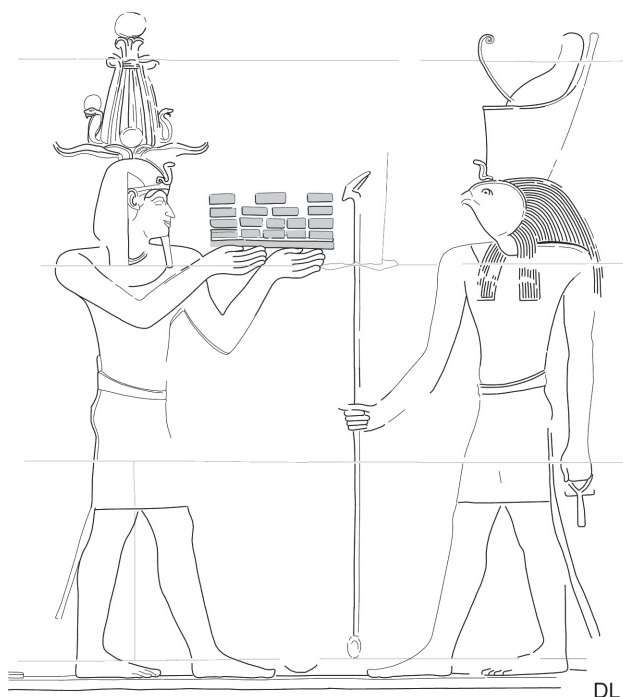
De véritables offrandes alimentaires avaient été enfouies avec d'autres objets à Karnak-Nord, dans les dépôts de fondation d'une colonnade éthiopienne : des cuissots entiers dont les os étaient conservés et une grande quantité de récipients en céramique qui devaient contenir toutes sortes de denrées **[39]**. Toujours à Karnak-Nord, dans un des dépôts de fondation du Trésor de Thoutmôsis I^{er}, Jacquet a fait une découverte surprenante : un pain rond et épais (**fig. 12**), parfaitement bien conservé **[40]** ! La présence de ce pain incite à ne pas sous-estimer l'importance d'offrandes alimentaires réellement effectuées mais qui ne laissent en général aucune trace.

[37] Un dépôt de Tell el-Balamun contient huit plaquettes de couleurs vives en matériaux ayant pu être utilisés pour la décoration, ainsi que des échantillons de pierres ou autres matériaux de formes diverses (WILKINSON 2000, p. 39).

[38] AZIM 1982, p. 107, fig. 8a.

[39] BARGUET & LECLANT 1954, pl. 39-40.

[40] JACQUET 1983, p. 131, fig. 26. Ce pain, qui avait gardé pendant trois millénaires l'odeur du pain frais, a immédiatement été mis au congélateur pour conserver ses qualités en attendant d'être analysé.

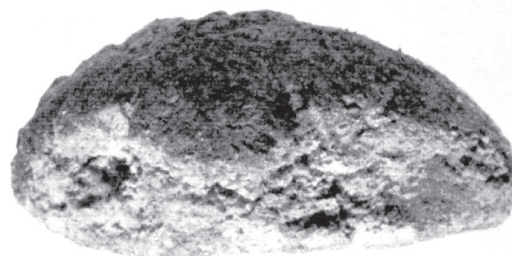


▲ Figure 11 : rite de « déposer les offrandes », où le roi présente un plateau portant 17 plaquettes (temple d'Edfou). Dessin original : D. Laroche.

▼ Figure 12 : pain rond trouvé par Jean Jacquet dans le sable, avec d'autres objets d'un dépôt de fondation, sous un angle du Trésor de Thoutmosis I^{er} à Karnak-Nord (JACQUET 1983, pl. 66 A-B © IFAO).



A. — Pain (A 4350) diam. 12 cm.



B. — Pain, profil (haut. 5 cm.). Photos Alain Bellod.

Au temple de Khonsou, comme nous l'avons vu plus haut, Chevrier a recherché les dépôts de fondation aux quatre extrémités de l'édifice. Il les a trouvés au nord, sous les angles du temple (**fig. 4**) et les décrit ainsi : « Les dépôts de fondation se trouvaient noyés à même ce sable sans aucun muret de protection en brique crue... Ils comprennent une grande quantité d'anneaux en pâte blanche et bleuâtre (qui devaient former des colliers), des amulettes en porcelaine [*sic*] dont je donne ici le dessin (**fig. 13**), les petits outils en bronze habituels représentant les instruments courants (touries et *sotep*) et enfin les ossements des animaux sacrifiés lors de la cérémonie d'implantation du monument » **[41]**. Ces types d'objets sont ordinairement représentés dans les dépôts de fondation au Nouvel Empire. Chevrier regrette de n'avoir trouvé ni cartouche du souverain fondateur au nord, ni dépôts au sud, sous les angles du pylône.

L'exemple du IX^e pylône du temple d'Amon, où les dépôts de fondation ont été découverts à l'intérieur du môle, au-dessus des fondations **[42]**, montre que des offrandes peuvent avoir été déposées à des emplacements non mentionnés par les textes du rituel. Les élévations du pylône de Khonsou, dans le passage de la porte où le dallage a disparu, font apparaître une couche de sable d'au moins 10 cm d'épaisseur (**fig. 5c**) entre les môles et leurs fondations **[43]**. La construction du temple, commencée sous Ramsès III (XX^e dynastie), s'est achevée beaucoup plus tard, sous Pinedjem (XXI^e dynastie) **[44]**. L'édification du pylône était un chantier assez considérable pour justifier l'organisation de cérémonies de fondation, peut-être célébrées par le grand-prêtre et roi constructeur **[45]**. L'existence d'une seconde couche de sable au-dessus des fondations rend vraisemblable la présence de dépôts à cet endroit.

Sur le parvis du temple de Khonsou (**fig. 4**), les fondations d'une colonnade éthiopienne portant des décors au nom du roi kouchite Taharqa (XXV^e dynastie) étaient constituées de blocs réemployés d'un édifice d'Osorkon III (XXIII^e dynastie). Aux endroits où ils étaient

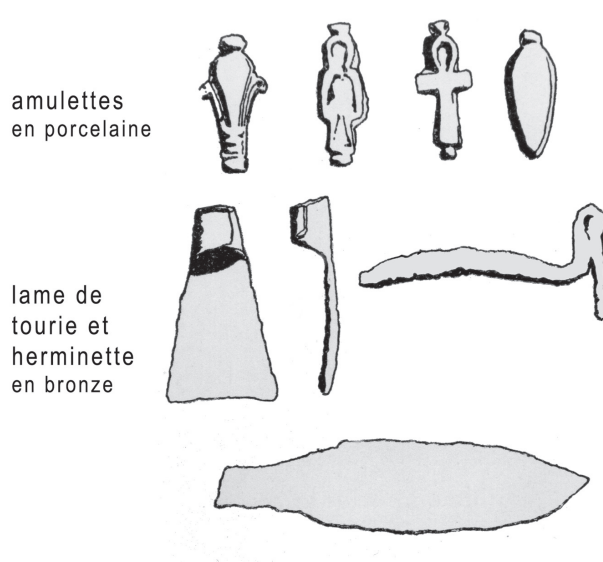


Figure 13

Dessin d'objets des dépôts de fondation trouvés sous les angles nord du temple de Khonsou (CHEVRIER 1927, fig. 2).

accessibles sans déplacer les éléments en place de la colonnade, les blocs décorés ont été extraits pour être restaurés et étudiés **[46]**.

Dans l'angle sud-ouest, sous l'assise inférieure des fondations, le sable **[47]** contenait les objets d'un dépôt. Le dernier à apparaître, mêlé à des tessons dans de la terre dure au-dessous du sable, était une plaquette inscrite au nom de Taharqa (**fig. 14a-b et 14e**), ce qui confirmait la date de construction de la colonnade. Parmi les petits objets, notons des modèles réduits d'outils dont une petite hache avec un fragment de son manche en bois, ainsi que plusieurs échantillons de matériaux de formes diverses (**fig. 14e**). Un grand nombre de perles a été recueilli dans le sable après tamisage (**fig. 14d**). Le recollage des fragments de céramiques a permis de reconstituer des petits récipients de plusieurs types bien représentés dans les dépôts de fondation (**fig. 14c et 14f**) mais dont le contenu non conservé nous échappe.

[41] CHEVRIER 1927, p. 147-148, fig. 7.

[42] AZIM 1982, fig. 1 à 3.

[43] Mes relevés du temple de Khonsou, encore inédits, doivent être publiés par l'Institut Oriental de l'Université de Chicago dans la série *Khonsu* (à la suite des volumes I à III).

[44] LAROCHE-TRAUNECKER 1998, p. 905-906.

[45] L'examen de la construction des élévations des môles montre qu'ils ont été édifiés en deux phases. La première par Hérihor et la seconde par Pinedjem (étude en cours à paraître dans la série *Khonsu* de l'OIC).

[46] Les blocs décorés d'Osorkon III sortis des sondages ont fait récemment l'objet d'une publication complète par Jean-Claude Goyon (GOYON 2017). Signalons cependant que la partie centrale, dallée, du parvis n'a jamais été fouillée et que les portions de fondations d'où ont été extraits les blocs ne couvrent que le quart de leur surface totale (fig. 4). Le nombre de blocs décorés pourrait donc être multiplié par quatre si l'on fouillait l'ensemble des fondations de la colonnade, ce qui augmenterait dans les mêmes proportions la taille de l'édifice d'Osorkon III que l'on pourrait alors restituer.

[47] Comme à Karnak-Nord, le sable était clair au-dessus et plus gris au-dessous, mais nous n'avons pas détecté de limite nette entre deux couches.

Figure 14

Le dépôt de fondation de Taharqa du parvis du temple de Khonsou.

a : plaquette au nom de Taharqa (photo : A. Bellod © CFEETK).

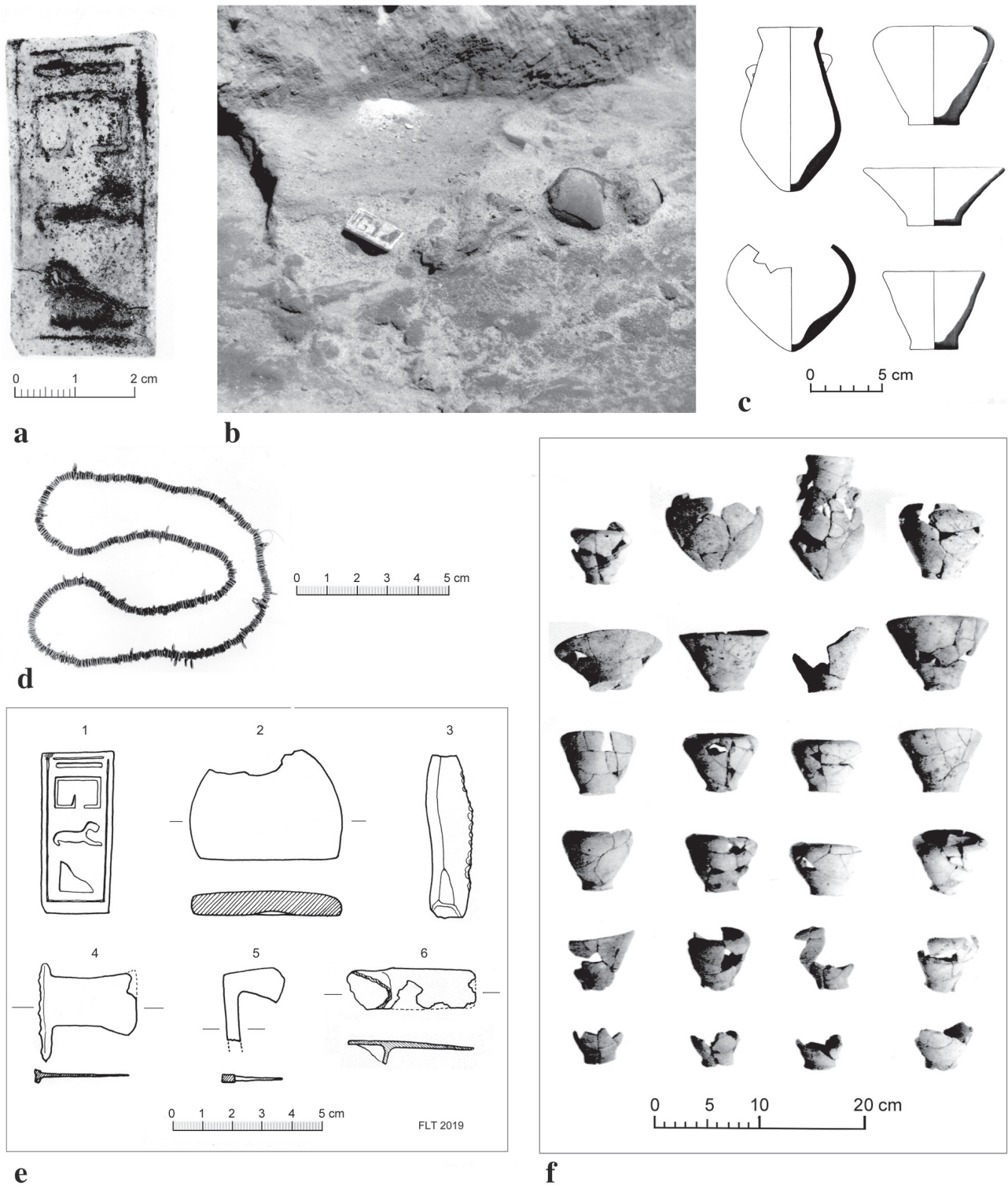
b : plaquette de Taharqa et céramiques *in situ* (photo : F. Laroche -Traunecker © CFEETK).

c : profils des principaux types de céramiques du dépôt (dessin : F. Laroche -Traunecker © CFEETK).

d : perles trouvées éparpillées dans le sable et réunies en collier (photo : A. Bellod © CFEETK).

e : objets en faïence (1), en pierre (2-3) et en bronze (4-6) (dessins : F. Laroche -Traunecker © CFEETK).

f : différents types de céramiques reconstituées (photo : A. Bellod © CFEETK).



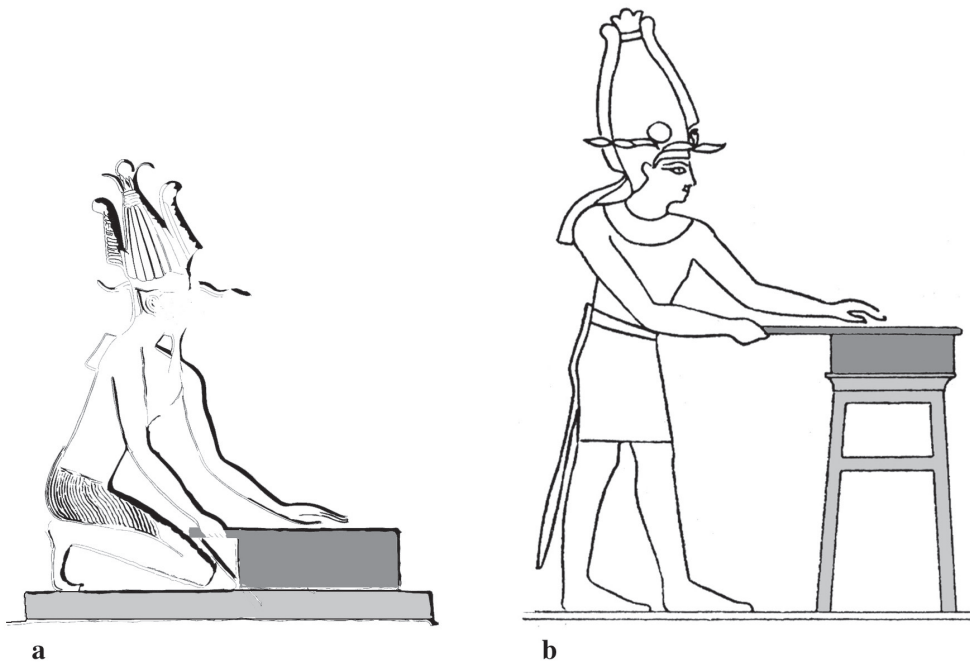


Figure 15

Rite de « mouler la brique ».

a : au Nouvel Empire, le roi est agenouillé (Chapelle Rouge d'Hatchepsout)

Dessin original : D. Laroche.

b : à l'époque gréco-romaine, le roi se tient debout (temple d'Edfou)

Dessin : JÉQUIER 1924, fig. 13 (d'après CHASSINAT & ROCHEMONTEIX 1897, pl. XL).

LE ROI PRÉPARE DES BRIQUES : RITE DE « MOULER LA BRIQUE »

Comme nous l'avons déjà noté, le nombre et l'ordre de succession des scènes ne sont pas identiques selon les sources. Au temple d'Edfou, sur la paroi sud, côté est, de la seconde salle hypostyle, le rite de « mouler la brique » est représenté après le creusement des tranchées, dans l'ordre décrit par Montet (fig. 1), tandis que, sur la face externe du mur d'enceinte, ce rite suit la mise en place des dépôts (fig. 1 : LABRIQUE 1992). Montet met en relation cette brique avec les murets de brique crue tapissant les parois des tranchées de fondation des temples qu'il a fouillés à Tanis [48]. Ces murs étant nécessairement construits après le creusement de la tranchée et avant le remplissage de sable et l'offrande des dépôts, il en déduit que mouler la brique plus tard est « manifestement une erreur » [49]. On peut proposer une autre explication : ce rite étant une réminiscence d'une ancienne tradition qui date de l'époque où les temples étaient entièrement maçonnés en brique, il s'agissait à l'origine des premières briques des fondations, posées au-dessus des dépôts.

Les briques moulées par le roi n'étaient pas simplement composées d'argile, de sable et d'eau : on y avait

ajouté des aromates, de l'oliban, de la résine et du vin. Certains textes précisent qu'il s'agit de briques « de naissance », ce qui ajoute une forte valeur symbolique au rite et incite à attribuer de l'importante à la cérémonie. La comparaison de différentes représentations de ce rite met en évidence une évolution chronologique. Au Nouvel Empire, le moule à briques est posé sur une estrade peu élevée et le roi est agenouillé (fig. 15a) [50], tandis que dans les temples tardifs le roi se tient debout devant un support ou un socle en forme de reposoir sur lequel est posé le moule à briques (fig. 15b) [51]. La première position est celle des ouvriers qui moulent des briques et la seconde permettait d'épargner au roi ou à son représentant une posture très inconfortable. Ces détails donnent à penser que le rite avait été réellement accompli par le roi lui-même ou du moins par une personne respectable.

La cérémonie correspondait au début d'une seconde phase du rituel : celle de la construction proprement-dite. Dans les temps anciens, la phase de construction du rituel pouvait se résumer au rite de « mouler la brique », mais elle a dû être actualisée lorsque la plupart des temples ont été construits en pierre.

[48] Voir des relevés de murets de briques de fondations à Tanis (GOYON *et alii* 2004, p. 237, fig. 260) et à Dendara (ZIGNANI 1998, p. 473, fig. 10).

[49] MONTET 1964, p. 75, n. 1.

[50] GOYON *et alii* 2004, p. 109 fig. 83 (Hatchepsout) ; p. 219, fig. 238a (Thoutmosis III).

[51] GOLVIN & GOYON 1987, p. 36, fig. 2 ; GOYON *et alii* 2004, p. 219, fig. 238b (Ptolémée VIII).

LE ROI TIEN UN LEVIER DEVANT UN BLOC : RITE DE « BÂTIR LE TEMPLE », « POSER LES PIERRES » OU « POUSSER UN BLOC AVEC UN LEVIER ».

Le geste effectué par le roi sur les représentations (fig. 16a) correspond à celui des ouvriers qui mettaient en place les blocs de pierre sur les chantiers. En effet, l'usage de leviers est attesté par des séries d'encoches creusées sur les faces supérieures des assises en attente de blocs (fig. 16b) [52]. Ces encoches assez étroites correspondraient plutôt à des leviers métalliques, du moins à leur extrémité, alors qu'il est précisé par les textes qu'ils étaient « en bois ». Le rituel évoque donc les leviers traditionnels entièrement en bois qui servaient à déplacer de lourdes charges et à pousser de très gros blocs.

Il existe un exemple d'une scène complémentaire où le roi effectue un autre geste de maçon : il vérifie, à l'aide d'une règle en potence munie d'un fil à plomb, l'inclinaison d'une paroi [53].

LE ROI RÉPAND SUR LE TERRAIN, SUR LE TEMPLE OU SUR UNE MAQUETTE, UNE SUBSTANCE NON IDENTIFIÉE : RITE DE « JETER LE BESEN ».

Ce rite, dit de purification d'après les textes, est celui qui a suscité les interprétations les plus diverses. Les différences portent à la fois sur la nature du matériau utilisé pour l'accomplir et sur le moment où il se situe dans l'ensemble du rituel. La scène est représentée soit au début soit à la fin de la construction. Le roi effectue

le geste de lancer un long chapelet de petites boules partant de sa main levée et faisant le tour d'un petit *naos* qui symbolise le temple (fig. 17).

Comment identifier cette substance, appelée *besen* comme le « natron » qui est une espèce de sel ? D'après les traductions, elle en a la couleur « blanche » et les propriétés « purificatrices » [54]. Selon les rituels, elle est répandue « dans la tranchée », « sur les fondations » ou « sur les murs », ce qui est inconcevable dans la réalité pour du natron, étant donnés ses effets destructeurs sur les constructions. Les Égyptiens, qui protégeaient des remontées salines les fondations de leurs édifices par une épaisse couche de sable, n'auraient jamais pris le risque de les dégrader ensuite avec du natron. Montet traduit *besen* par « natron » mais il suppose que le geste était effectué symboliquement sur une maquette.

Dans le contexte du rituel, le terme *besen* a été traduit « gypsum » en anglais [55] et « Gips » en allemand [56], c'est-à-dire « plâtre ». Cette traduction mène à une interprétation plus réaliste à mettre en

- [52] Ce relevé a été exécuté pour une publication future de l'Institut oriental de l'Université de Chicago. Je remercie Raymond Johnson, directeur de l'Epigraphic Survey, de m'avoir autorisée à le publier ici.
 [53] GOYON *et alii* 2004, p. 222-223, fig. 244.
 [54] *Wb I*, p. 475.
 [55] WILKINSON 2000, p. 38.
 [56] HANNIG 1995, p. 261.

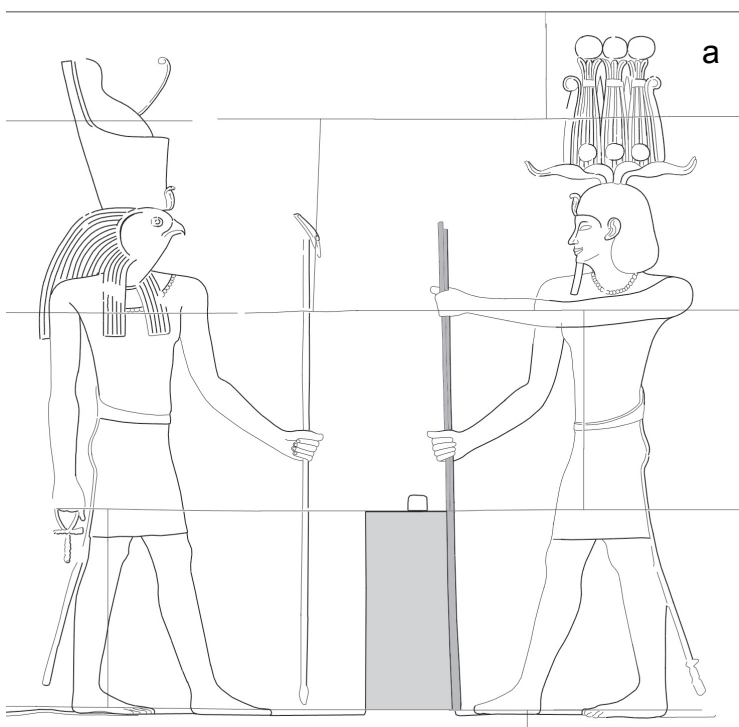
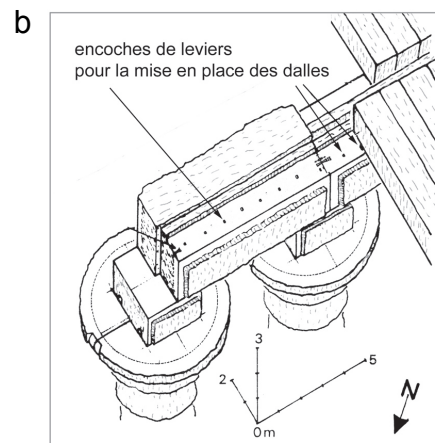


Figure 16 : rite de « pousser un bloc avec un levier ».

a : le roi tenant le levier à deux mains (temple d'Edfou). Dessin original : D. Laroche.
 b : encoches sur les architraves de la grande colonnade de Louqsor servant à caler les leviers lors de la mise en place des dalles de couverture. Relevé original : F. Laroche -Traunecker.



relation avec la dernière phase de construction d'un temple. En effet, après leur ravalement et avant la décoration, les murs sont entièrement enduits d'une couche de plâtre, parfois épaisse (fig. 18). De plus, la posture du souverain, le bras levé en arrière, évoque le départ du geste rapide du plâtrier qui projette une poignée d'enduit sur un mur (fig. 17). Sur cette dernière image, la substance est représentée comme un chapelet de petites boules, tandis que sur d'autres elle forme d'étranges festons (fig. 2.8).

Claude Traunecker fournit des arguments supplémentaires pour une interprétation du *besen* en tant qu'enduit : « On peut imaginer que *besen* serait un nom archaïque du plâtre puisque le nom classique *qedj* dérivé de l'accadien *gassu* n'est attesté qu'à partir de l'époque amarnienne [57]. Helck et Otto [58] proposent de voir dans l'action de "répartir le *besen*" autour du temple une transposition rituelle de l'antique "blanchiment à la chaux" (Kalk) de bâtiments en brique crue. Le terme *besen* est utilisé également dans un autre contexte. Dans son livre sur le Papyrus

médical du Louvre E. 32847, Thierry Bardinet traduit *besen*, qui apparaît dans une recette d'onguent [59], par "argile"» [60].

Ces occurrences concernent l'application d'une substance pure et propre. Un acte analogue s'effectue réellement à l'achèvement d'une construction mais s'explique moins bien au stade des fondations. Il est possible que des mottes d'argile ou des poignées de plâtre aient été répandues dans les fondations pour les purifier symboliquement, mais nous n'en avons pas repéré de mentions dans les rapports de fouilles à Karnak.

[57] TRAUNECKER 1976, p. 599-600.

[58] HELCK & OTTO 1956, p. 134.

[59] BARDINET 2018, p. X+4, lg. 9, p. 291, p. X+7, lg. 9, p. 299 (dans l'expression « argile pour la poterie »).

[60] Communication personnelle de Claude Traunecker, que je remercie.

Figure 17

Rite de « jeter le *besen* » (temple d'Edfou).
Dessin original : Rémi Traunecker.

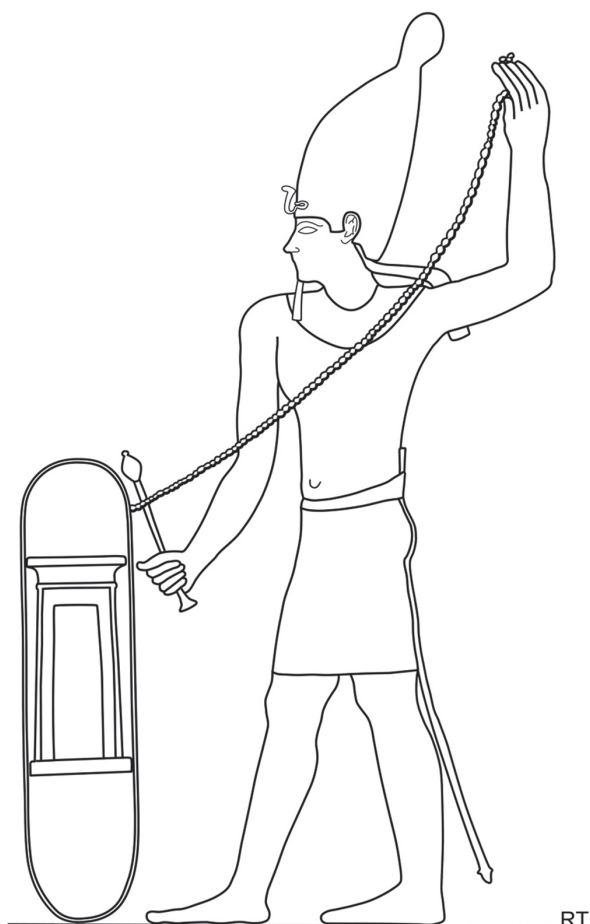


Figure 18

L'épaisse couche de plâtre posée sur les parois après le ravalement, conservée à l'intérieur du temple de Khonsou.
Photo : F. Laroche -Traunecker.





Figure 19

Rite de « remettre la maison à son maître » (temple de Qasr el-Agûz, scène n° 116).
Relevé original : C. Traunecker, dessin : A. Fortier © Qel-A.

LE ROI « OFFRE LA MAISON À SON MAÎTRE » : RITUEL DE CONSÉCRATION DU TEMPLE.

L'achèvement d'un édifice est certainement le meilleur moment pour organiser de grandes fêtes à la gloire du souverain régnant. Il peut être représenté sur deux tableaux (fig. 2.9 et 2.9') devant un petit *naos*, souvent interprété comme une maquette de l'édifice (fig. 19) [61]. Les textes décrivent plusieurs gestes rituels : des purifications à l'encens, des offrandes de denrées alimentaires, des cérémonies et processions,

[61] Le dessin est un document de travail inédit et je remercie le Projet Qasr el-Agûz « Qel-A » (IFAO / Université de Strasbourg), Lorenzo Medini, Claude Traunecker et Alain Fortier de m'avoir autorisée à le publier. D'après Claude Traunecker, l'objet représenté n'est pas une maquette mais une représentation symbolique du temple.

[62] Voir LABRIQUE 1992, p. 135-136 ; CAUVILLE 1999, p. 171-172.

l'installation de statues dans le temple dont le dieu prend possession [62]. Il est peu probable que l'on en retrouve la moindre trace matérielle.

CONCLUSIONS

Nous avons constaté qu'il y avait eu des évolutions dans la représentation du rituel, entre le Nouvel Empire et l'époque gréco-romaine, à la suite de modifications des techniques de construction. Si le rituel est constitué d'une suite de rites en relation avec les étapes successives de l'édification d'un temple, il est normal que, réciproquement, les traces matérielles mises au jour dans les fouilles nous aient parues conformes au rituel.

La constitution des dépôts de fondation a également évolué, avec l'apparition d'objets nouveaux comme des modèles réduits d'offrandes alimentaires. Ces miniatures se sont-elles multipliées parallèlement à l'augmentation du nombre d'offrandes ou, au contraire, pour compenser leur raréfaction ? Certains modèles

réduits d'outils des dépôts, dont la valeur est symbolique, pourraient également remplacer des gestes du rituel non exécutés.

Enfin, les rites qui nous paraissent avoir pu être réellement exécutés par le roi et donner lieu à des cérémonies, comme « monter au temple », « déposer des offrandes », « mouler la brique » d'une part et « offrir la maison à son maître » d'autre part, étaient obligatoirement très espacés dans le temps. Le rituel de construction du temple relate une suite de cérémonies marquant les principales étapes : fondation,

construction – parfois en plusieurs phases – et inauguration. Dans un même temple, comme celui de Khonsou à Karnak, le rituel a pu être initié par le souverain fondateur, renouvelé plusieurs fois par ses successeurs et achevé après une longue période de plus d'un siècle [63]. ■

[63] Au temple de Dendara cette cérémonie s'est déroulée le 29 août 20 av. J.-C., 34 ans après le début des travaux (CAUVILLE 1999, p. 171).

BIBLIOGRAPHIE

- ABD EL-AZIM EL-ADLY, Sanaa, 1981**, *Das Gründungs- und Weiheritual des ägyptischen Tempels von der frühgeschichtlichen Zeit bis zum Ende des Neuen Reiches*, Tübingen.
- ARNOLD, Dieter, 1991**, *Building in Egypt, Pharaonic Stone Masonry*, New York – Oxford.
- AZIM, Michel, 1982**, « Découverte d'un dépôt de fondation d'Horemheb au IX^e pylône de Karnak », *Karnak 7*, p. 93-120.
- BARDINET, Thierry, 2018**, *Médecins et Magiciens à la cour de Pharaon. Une étude du Papyrus médical Louvre E. 32847*, Paris.
- BARGUET, Paul, 1952**, « Le rituel archaïque de fondation des temples de Medinet-Habou et de Louxor », *Revue d'égyptologie 9*, Paris – Louvain, p. 1-22 et pl. I.
- BARGUET, Paul, & LECLANT, Jean, 1954**, *Karnak-Nord IV (1949-1951)*, Le Caire (Fouilles de l'Institut français d'archéologie orientale 25).
- BORCHARDT, Ludwig, 1899**, « Ein altägyptisches astronomisches Instrument », *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde 37*, p. 10-17.
- CAUVILLE, Sylvie, 1999**, *L'œil de Rê. Histoire de la construction de Dendara*, Paris.
- CAUVILLE, Sylvie, 2011**, *L'offrande aux Dieux dans le temple égyptien*, Leuven.
- CHASSINAT, Emile, 1918**, *Le temple d'Edfou II, 2*, Le Caire (Mémoires publiés par les membres de l'Institut français d'archéologie orientale, t. 11).
- CHASSINAT, Emile, 1928**, *Le temple d'Edfou III*, Le Caire (Mémoires publiés par les membres de l'Institut français d'archéologie orientale, t. 20).
- CHASSINAT, Emile & ROCHEMONTEIX, Maxence, 1897**, *Le temple d'Edfou II, 1*, Le Caire (Mémoires publiés par les membres de l'Institut français d'archéologie orientale, t. 11).
- CHEVRIER, Henri, 1927**, « Rapport sur les travaux de Karnak (Novembre 1926-Mai 1927) », *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte 27*.
- CLARKE, Somers & ENGELBACH, Reginald, 1990**, *Ancient Egyptian Construction and Architecture*, Oxford (1^{re} éd. 1930).
- GABOLDE, Luc, 2010**, « Mise au point sur l'orientation du temple d'Amon-Rê à Karnak en direction du lever du soleil au solstice d'hiver », *Karnak 13*, p. 243-256.
- GOLVIN, Jean-Claude & GOYON, Jean-Claude, 1987**, *Les bâtisseurs de Karnak*, Paris.
- GOYON, Georges, 1977**, *Le secret des bâtisseurs des grandes pyramides : Khéops*, Paris.
- GOYON, Jean-Claude, et alii, 2004**, *La construction pharaonique*, Paris.
- GOYON, Jean-Claude, 2017**, « Le kiosque d'Osorkon III du parvis du temple de Khonsou : vestiges inédits », *Karnak 16*, p. 227-252.
- HANNIG, Rainer, 1995**, *Die Sprache der Pharaonen. Großes Handwörterbuch Ägyptisch-Deutsch : (2800-950 v. Chr.) Kulturgeschichte der Antiken Welt*, Band 64, Mainz.
- HELCK, Wolfgang & OTTO, Eberhard, 1956**, *Kleines Wörterbuch der Aegyptologie*, Wiesbaden.
- JACQUET, Jean, 1983**, *Karnak-Nord V. Le Trésor de Thoutmosis I^{er}*, Le Caire (Fouilles de l'Institut français d'archéologie orientale 30).

- JÉQUIER, Gustave, 1924**, *Manuel d'archéologie égyptienne*, Paris.
- LABRIQUE, Françoise, 1992**, « Stylistique et théologie à Edfou. Le rituel des offrandes de la campagne : étude de la composition », *Orientalia Lovaniensia Analecta* 51, p. 133-146, 237-272.
- LAROCHE, Françoise & TRAUNECKER, Claude, 1980**, « La chapelle adossée au temple de Khonsou », *Karnak* 6, p. 167-196.
- LAROCHE-TRAUNECKER, Françoise, 1982**, « Données nouvelles sur les abords du temple de Khonsou », *Karnak* 7, p. 313-337.
- LAROCHE-TRAUNECKER, Françoise, 1998**, « Les restaurations et transformations d'époque gréco-romaine du temple de Khonsou à Karnak », *Studies Dedicated to the Memory of Jan Quaegebeur*, Leuven, p. 903-916.
- LAUFFRAY, Jean, 1979**, *Karnak d'Égypte Domaine du divin*, Paris.
- LAUFFRAY, Jean, 1980**, « Les travaux du Centre franco-égyptien d'étude des temples de Karnak, de 1972 à 1977 », *Karnak* 6, p. 1-65.
- LEFÉBURE, Eugène, 1996**, *Rites égyptiens : construction et protection des édifices*, rééd., Paris (1^{re} éd., 1888).
- LEGRAIN, Georges, 1901**, « Rapport sur les travaux exécutés à Karnak pendant l'hiver de 1900-1901 », *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte* 2, p. 165-173.
- LETELLIER, Bernadette, 1976**, « Gründungszeremonien », dans W. Helck et alii (éd.), *Lexikon der Ägyptologie* 2, Wiesbaden, p. 912-914.
- MARGUERON, Jean-Claude, 2004**, *Mari, Métropole de l'Euphrate au III^e et au début du II^e millénaire av. J.-C.*, Paris.
- MONTET, Pierre, 1960**, « Le rituel de fondation des temples », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 104/1, p. 172-180.
- MONTET, Pierre, 1964**, « Le rituel de fondation des temples égyptiens », *Kêmi* 17, p. 74-100.
- SCHMITT, François, 2017**, « Les dépôts de fondation à Karnak, actes rituels de piété et de pouvoir », *Karnak* 16, p. 351-371.
- TRAUNECKER, Claude, 1976**, « Gips », *Lexikon der Ägyptologie* II, Wiesbaden, p. 599-600.
- TRAUNECKER, Claude, 1982**, « Le temple égyptien », *Dossiers d'Archéologia* 61 (mars 1982), p. 20-33.
- TRAUNECKER, Claude, 2013**, « Thèbes, été 115 avant J.-C. : les travaux de Ptolémée IX Sôter II et son prétendu " Château de l'Or " à Karnak », *Documents de Théologies Thébaines Tardives (D3T2)*, *Cenim* 8, p. 177-226.
- TRAUNECKER, Claude, 2016**, « Thèbes, printemps 242 av. J.-C., Ptolémée III et la reine Bérénice II à Karnak ? », *Un savant au pays du fleuve-dieu, Hommages égyptologiques à Paul Barguet*, Paris – Lyon, p. 201-231.
- TRAUNECKER, Claude à paraître**, « Orientations réelles et imaginaires dans l'architecture égyptienne », *Karnak* 17.
- WILKINSON, Richard H., 2000**, *The Complete Temples of Ancient Egypt*, New York.
- ZIGNANI, Pierre, et alii, 1998**, « Deux sondages sur les fondations du temple d'Hathor à Dendera », *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale* 98, Le Caire, p. 463-473.